

Comité de suivi #4

3 juin 2024

Concertation continue relative au programme PariSanté Campus

Le diaporama de ce comité de suivi est disponible en ligne sur le site internet dédié à la concertation :
<https://www.concertation-parisantecampus.fr/fr/documents>

Date : 3 juin 2024, de 18h30 à 20h50

Lieu : Université PSL (Paris Sciences et Lettres) – Paris 6^{ème} arrondissement

Nombre de participants : 7 participants (3 du collège citoyens, 2 du collège des élus, 2 invités)

Commission nationale du débat public (CNDP) :

- Nathalie Durand, garante de la concertation continue

Equipe Projet

PariSanté Campus :

- Professeur Antoine Tesnière, Directeur du GIS PariSanté Campus

Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, porteur du projet :

- Alain Asquin, Chargé de mission
- Dimitra Gaki, Directrice du projet immobilier PariSanté Campus
- Judith Szpitalnik, Cheffe de projet

Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF) :

- Carine Bernède, Directrice du développement et de l'immobilier
- Jean Da Col, Directeur de projet
- Cindy Vaz, Responsable d'opérations

Intervenants :

- Mickaël Tanter, Directeur de recherche à l'Inserm, directeur de l'institut de Physique et Technologies pour la santé de Paris-ESPCI PSL Paris
- Philippe Jean Bousquet, Directeur Général du Collecteur Analyseur de Données

Modératrice :

- Aurélie Picque, PARIMAGE

Introduction

Antoine TESNIÈRE introduit la réunion consacrée principalement aux enjeux du programme scientifique de PariSanté Campus. Certaines de ses applications concrètes seront présentées par deux intervenants : Mickaël TANTER, directeur de recherche à l'Inserm et directeur de l'Institut de Physique et des Technologies à l'ESPCI PSL Paris, et Philippe Jean BOUSQUET, Directeur général du Collecteur Analyseur de Données.

Nathalie DURAND remercie les participants pour leur présence. Elle présente la Commission Nationale du Débat Public : la CNDP a été créée en 1995, c'est une autorité administrative indépendante. Une concertation préalable a eu lieu à l'automne 2021 et la concertation continue a débuté en mars 2022. La concertation préalable visait à débattre de l'opportunité du projet tandis que la concertation continue accompagne le développement du projet qui se précise au fur et à mesure de son avancement. En tant que garante, son rôle est de garantir la participation du public et le suivi de l'information. Elle invite les participants du comité de suivi à poser des questions, faire part de leurs observations sur tous les points de la présentation. Elle explique que cette réunion s'inscrit dans le continuum de la concertation, qui se poursuit jusqu'à la décision de l'autorité environnementale, dans le cadre de la procédure du cas par cas, sur la nécessité de soumettre le projet à une nouvelle enquête publique.

Dimitra GAKI indique que le porteur du projet propose d'élargir le comité de suivi en ouvrant celui-ci à de nouveaux membres, dans le cadre d'une révision de sa charte de fonctionnement. En effet, plusieurs demandes ont été reçues en ce sens, comme en témoigne la présence de deux invités intéressés par l'intégration du comité. Il est donc suggéré de lancer un appel à candidature.

Une membre du collège citoyens demande à quel collège du comité s'adresse cette question de l'élargissement du nombre de participants.

Nathalie DURAND répond que cette question concerne les trois collèges du comité de suivi. Elle souligne l'importance de renouveler les membres inactifs pour dynamiser le comité, tout en précisant que même si un membre ne peut pas assister à une réunion, il conserve sa place dans le comité. Cependant, certains membres n'ont jamais participé aux réunions.

Le tableau de la participation des membres du comité de suivi est présenté.

Qualité au comité de suivi	Nombre de membres prévu dans la charte de fonctionnement	Nombre effectif de membres	Nombre de membres actifs (ayant participé à au moins un comité)	Démissions
Elus du 5e	2	2	2	-
Elu du 6e	1	1	1	-
Elu du 13e	1	Non désigné*	-	-
Elu du 14e	1	1	1	-
Citoyens	15	16	11	1
Associations	5	2	1 (FNE)	-

Un membre du collège citoyens s'interroge sur l'ouverture du comité à de nouveaux membres, car cela impliquerait de traiter à nouveau les mêmes sujets déjà abordés. Elle rappelle qu'en mars 2023 certains membres du collège avaient proposé la mise en place de réunions supplémentaires pour favoriser une plus grande activité et implication du comité. Il souhaite également savoir jusqu'à quand le comité de suivi continuera à se réunir.

Dimitra GAKI indique que le comité de suivi se tiendra tout au long de la concertation continue, soit jusqu'à la décision de l'autorité environnementale, dans le cadre de la procédure du cas par cas, concernant la nécessité de soumettre le projet à une nouvelle enquête publique.

Aurélié PICQUE rappelle que la mise en place du comité de suivi est un engagement du porteur de projet suite à la phase de concertation préalable. Les membres du collège citoyens ont été désignés par un appel à candidature qui ne visait pas spécifiquement les riverains.

Un membre du collège citoyens souligne qu'à titre personnel, il porte un intérêt intellectuel dans la participation à ce comité de suivi et qu'il estime mettre ses connaissances au service d'un projet public. En ce sens, il ajoute que le renouvellement des membres serait bénéfique tant pour le comité que pour le projet. Selon lui, le projet manque de visibilité, ce qui explique la difficulté de maintenir la présence et l'engagement des membres actuels du comité.

Un membre du collège des élus ressent cet essoufflement dans la participation. L'espacement des événements en serait un facteur selon elle.

La garante de la concertation, Nathalie DURAND, conclut en considérant que l'élargissement du comité doit être approfondi et sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain comité de suivi.

Aurélié PICQUE annonce le déroulement de la réunion, articulée en plusieurs parties :

- Présentation du programme scientifique, avec des exemples d'applications concrètes présentées par des intervenants œuvrant au sein de PariSanté Campus ;
- Atelier pour recueillir les contributions des membres sur la question « Comment PariSanté Campus pourrait mobiliser le grand public pour renforcer son impact ? » ;
- Restitution de l'atelier par les groupes de travail.

Elle invite les participants à intervenir au fur et à mesure de la présentation.

Les enjeux de santé publique du programme scientifique de PariSanté Campus

Une vidéo du micro-trottoir réalisé lors de la rencontre de proximité sur le marché Monge le 17 mai 2024 est présentée aux participants.

<https://www.dropbox.com/scl/fi/qpf0q9irsu4as6ls5amh6/Concertation-continue-Plage-Monge-VST.mp4?rlkey=d9b1s177ehf8xfr0pg3od5j3e&dl=0>

Antoine TESNIERE souligne l'importance du programme pour la santé publique. Il rappelle la nécessité de démocratiser le champ du numérique en santé au vu des enjeux qu'il soulève. Les potentialités du

numérique en santé pourraient changer le rapport et l'accès à la santé. PariSanté Campus poursuit 4 objectifs : améliorer les parcours de soins grâce au numérique, accélérer le développement de la prévention par le numérique, accélérer l'émergence et l'usage d'innovations numériques en santé, développer un numérique éthique au service de la société. La genèse du programme s'appuie sur 5 membres fondateurs (INSERM, Inria, PSL, HDH, ANS) qui le font vivre depuis déjà 2 ans dans le premier site. (*Diapositive 7*)

Mickaël TANTER présente l'institut de physique pour la médecine, qui regroupe près de 70 personnes, notamment des physiciens qui développent de nouvelles méthodes et dispositifs en santé. Il retrace l'histoire du radium et de la radiothérapie, de sa découverte à sa démocratisation. Il présente les différentes innovations du numérique en santé qui sont réalisées dans leur laboratoire : traitement non invasif des calcifications dans les valves cardiaques par ondes ultrasonores, traitement de la dépression résistante par neuromodulation ultrasonore, « portable brain connectomics at bedside » et super résolution ultrasonore (du réseau vasculaire ou de l'activité cérébrale pour comprendre les comportements d'addictions ou encore d'autisme). (*Diapositives 8 à 19*) .

Philippe Jean BOUSQUET présente le Collecteur analyseur de données (CAD). Il s'agit d'un groupement d'intérêt public (GIP) qui rassemble des acteurs de la recherche pour agréger des grandes masses de données de santé. Son objectif est de récupérer des données de génétique et de les rendre accessibles dans le domaine du soin et de la recherche. Le CAD s'insère dans le 4^{ème} objectif de PariSanté Campus à savoir : développer un numérique éthique au service de la société. Le CAD permet d'effectuer des diagnostics, notamment prédictifs, beaucoup plus efficacement et rapidement sur les patients. En aval, l'objectif est de mieux soigner les patients et particulièrement ceux atteints de maladie rares. Pour cela, le CAD met à disposition des données pour faciliter les recherches et les appliquer. Le CAD est intégré à PariSanté Campus car il contribue à l'écosystème du campus, ce dernier étant composé d'acteurs qui permettent de stocker ces données en masse.

Temps d'échanges

Un membre du collège citoyens souhaite savoir si le programme prévoit suffisamment de place pour accueillir les projets d'aujourd'hui et de demain. Il demande également si la part de financement public peut augmenter par rapport au financement privé.

Mickaël TANTER répond que l'institut de physique pour la médecine actuelle dispose d'environ 1300 m², et que grâce au campus sur le Val-de-Grâce, il va pouvoir s'étendre de 50%.

Philippe Jean BOUSQUET ajoute que progressivement, les effectifs du CAD augmenteront et que l'espace supplémentaire offert par l'installation dans le futur campus sera utile.

Alain ASQUIN souligne que la partie privée de la programmation s'inspire des besoins des chercheurs. La part de privé et de public dans la programmation est un équilibre entre l'aspect développement/innovation et l'aspect pratique, qui découle d'une entente entre les acteurs. La légère prédominance de la partie privée imposée par le montage du projet en concession n'empêchera pas le développement du campus et de ses projets.

Un membre du collège citoyens demande une récontextualisation du campus au sein de l'écosystème national et s'interroge notamment sur l'existence d'autres campus similaires sur le territoire.

Philippe Jean BOUSQUET indique que l'objectif de PariSanté Campus est d'offrir un nœud français à l'échelle européenne. Disposer d'un lieu où tous les acteurs peuvent collaborer est essentiel, notamment dans le cadre du projet « Genomic Data Infrastructure » (GDI), de l'espace européen des données de santé.

Un membre du collège élus s'interroge sur le lien entre recherche et monde professionnel/industriel au sein de PariSanté Campus. Elle demande également comment former la jeunesse dans ce milieu.

Mickaël TANTER indique que l'institut de physique pour la médecine participe aux formations initiales et continues prévues sur PariSanté Campus avec l'université PSL. Les masters du numérique en santé connaissent actuellement une forte croissance. Par ailleurs, l'Institut accueille 25 doctorants, ce qui représente 25 potentiels chercheurs à moyen terme.

Atelier

Un atelier a été constitué avec deux groupes issus du comité de suivi afin proposer des idées sur la manière dont PariSanté Campus pourrait mobiliser le grand public et renforcer son impact."

Les deux invités ont pu participer. Une grille de travail a été distribuée aux deux groupes afin de proposer des axes de réflexion.

Restitution des ateliers

Groupe 1

Les publics à cibler

Le groupe souligne qu'il est important de prendre en compte les publics locaux : riverains, parisiens mais aussi les étudiants des arrondissements alentours.

Les thèmes à aborder

Le groupe souhaite que l'information porte de manière distincte sur le fond et la forme du projet. Tout d'abord en informant sur le fond, c'est-à-dire sur le programme scientifique en lui-même et ses objectifs : en rappelant les enjeux de santé actuels (chiffres de la sécurité sociale), l'importance d'axer la recherche sur la médecine préventive, le sens du projet pour la nation, la continuité de l'héritage de santé de ce site d'exception vers un nouveau programme. Selon eux, beaucoup de personnes méconnaissent le projet et pensent qu'il s'agit toujours d'un hôpital. Sur la forme, concernant le projet immobilier de transformation de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, il leur a semblé important de communiquer sur les travaux, les nuisances de chantier, leurs impacts sur la vie quotidienne des riverains mais aussi l'éventuel impact du projet sur les transformations du secteur du Val-de-Grâce.

Les dispositifs pour informer et mobiliser les publics

Le groupe préconise des affichages notamment à proximité du Val-de-Grâce (sur les grilles à l'entrée de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce), ainsi qu'une communication via les

mairies, les commerçants, les réseaux sociaux, les réunions publiques de quartiers ou encore dans les boîtes aux lettres.

Groupe 2

Les publics à cibler

Le groupe souligne que deux approches sont envisageables. D'une part, la santé étant un sujet qui concerne tout le monde, il serait impossible de cibler les personnes à informer. D'autre part, si la communication devait être ciblée, il serait pertinent de se concentrer sur la jeunesse, les groupes scolaires, les patients et les riverains. Idéalement, il faudrait trouver une figure fédératrice pour la communication du projet.

Les thèmes à aborder

Le groupe a souligné plusieurs thèmes qui devraient faire l'objet d'une information renforcée :

- Les enjeux de la santé et notamment le poids de ce secteur dans les dépenses publiques. Le groupe rappelle que l'État investit massivement dans ce secteur, en mettant en avant les enjeux du numérique et ses potentialités.
- Les objectifs du programme scientifique présentés en début de réunion.
- Les applications concrètes du programme dans le domaine de la santé.
- Le rôle de PariSanté Campus pour la prévention et l'amélioration des systèmes de santé.
- L'héritage bâtiminaire de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce.

Les dispositifs pour informer et mobiliser les publics

Le groupe a souligné l'intérêt d'afficher sur les grilles de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce, de proposer des colloques, des podcasts, d'utiliser les réseaux sociaux pour communiquer, de lancer une campagne de publicité nationale, en diffusant au travers des réseaux Alumnis et étudiants ou encore de gagner en visibilité sur les sites en santé comme Ameli.

Temps d'échanges

Un membre du collège citoyens demande s'il y aura des formations et des cours prévus sur le campus même.

Antoine TESNIERE répond que PariSanté accueille déjà des cours et des formations sur son site dans le 15^{ème} arrondissement. PariSanté Campus sur le site du Val-de-Grâce accueillera également des formations. A titre d'exemple, une surface considérable sera dédiée aux formations dispensées par l'université PSL.

Un membre du collège citoyens demande s'il existe une journée nationale de la santé ou du numérique en santé. Le cas échéant, il suggère son investissement afin d'augmenter la visibilité de la thématique du numérique en santé.

Antoine TESNIERE répond qu'il existe une journée mondiale de la santé mais pas une journée nationale.

Un membre du collège citoyens rappelle que l'établissement public Condorcet porte le nom de campus sans qu'il soit une université, il trouve que le terme peut porter à confusion.

Un membre du collège citoyens demande quel est le statut de PariSanté Campus.

Antoine TESNIERE indique que PariSanté Campus a le statut d'un groupement d'intérêt scientifique, c'est à dire un regroupement d'acteurs à visée scientifique. C'est un campus au sens large car il forme les étudiants, les ingénieurs, les entreprises mais peut aussi faire office de lieu de formation continue.

Conclusion

La garante de la concertation, **Nathalie DURAND** remercie les participants pour leur temps, leur réflexion et confirme que les propositions qui ont été formulées durant l'atelier sont intéressantes et parfois déjà discutées comme une sensibilisation au projet auprès des étudiants ou par le biais de la fête de la Science.

Dimitra GAKI et **Antoine TESNIERE** réitèrent l'intérêt de renouveler et agrandir le comité, rappellent le calendrier et les échéances à venir pour la suite de la concertation (*diapositive 26*).

Antoine TESNIERE remercie les participants et les intervenants scientifiques venus présenter les applications du numérique pour la santé.